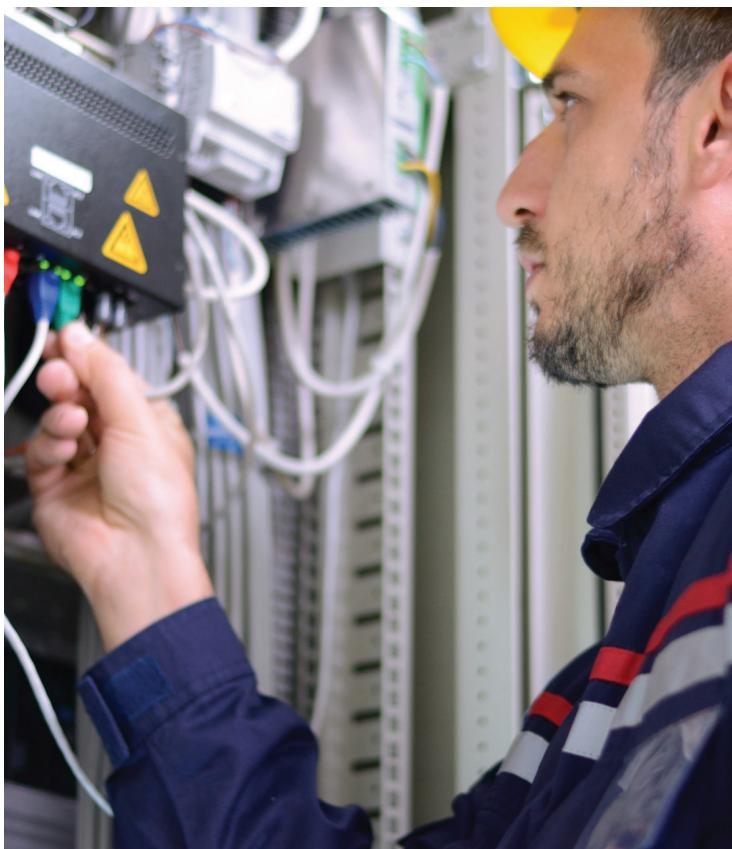




Technicien en communications

Description de l'emploi

Les techniciens en communications font partie d'une industrie qui améliore la convivialité et l'efficacité de la vie moderne. Ils peuvent travailler à l'intérieur, dans des résidences ou des entreprises, ou à l'extérieur, dans des régions sauvages éloignées.



CODE DE CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS
(CNP) : 7245/7246/72204

APPRENTISSAGE ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS ET DES PROFESSIONS

- **Programme de quatre ans**
- **Formation technique à l'extérieur du territoire requise**
- **Secteur de la construction**

76 960 \$

Salaire estimé du compagnon moyen

Also available in English

À quoi ressemble le quotidien des techniciens en communications?

Les techniciens en communications installent et entretiennent des réseaux de communication avec ou sans fil pour des particuliers et des entreprises. Ils entretiennent et réparent divers types d'équipement de radiofréquence, de transmission et de commutation utilisés pour les services de communication.

Ils doivent disposer des compétences suivantes :

- Adresse dans l'emploi des outils manuels et électriques
- Formation sur les produits qu'ils devront entretenir
- Capacité à intégrer les technologies avec et sans fil
- Habilité dans les procédures d'essai servant à repérer les anomalies et à isoler les composants défectueux

Les installateurs qui se rendent dans des résidences ou des entreprises doivent faire preuve de courtoisie, de tact et de souplesse.

Quelles sont les conditions de travail?

Les techniciens en communications travaillent dans des conditions très variables selon leurs tâches, et peuvent avoir à effectuer celles-ci à l'extérieur ou à l'intérieur. Ils doivent parfois s'accommoder de déplacements, de travail par quarts et d'heures supplémentaires. Ils doivent appliquer des pratiques de sécurité en tout temps.

Quelles compétences contribueront à mon succès dans ce métier?

Ce métier convient le mieux aux personnes qui aiment découvrir les outils et systèmes techniques nouveaux et émergents, et faire des travaux de précision nécessitant parfois une certaine créativité.

Qualités essentielles :

- Aptitudes mécaniques et techniques
- Capacité d'analyse
- Bonnes compétences en communication orale et écrite

Quels sont les prérequis pour apprendre ce métier?

Les apprentis doivent réussir l'examen d'admission aux métiers de catégorie 2 avec une note de 70 % ou son équivalent (voir plus bas). Cette étape est préalable à la signature du contrat d'apprentissage et à la formation technique.

Combien de temps faut-il pour apprendre le métier de technicien en communications?

L'apprentissage dure environ quatre ans et se divise en quatre périodes en milieu de travail et quatre périodes de formation technique. Chaque période comprend 1 800 heures de formation, pour un total de 7 200 heures.

Combien de temps dure la formation technique?

La formation technique pour ce programme dure un total de 780 heures et se fait généralement en **Alberta**.

Exigences d'admissibilité

Examen d'entrée – Obtenir une note de 70 % ou plus à l'examen 2 ou

Réussir les cours de niveau secondaire suivants

- Anglais 10-2 (note de passage) ou Alphabétisation 20 (65 % ou plus)
- Mathématiques 10C (note de passage) ou Mathématiques 10-3 (65 % ou plus)
- Sciences 10 (note de passage)

ou

Les cinq tests de la Batterie générale de tests d'aptitudes (BGTA) du Canada

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DES ÉCOLES DU NORD (PADEN)

Il n'est pas nécessaire de remplir les exigences d'entrée avant de signer le contrat d'apprentissage. Toutefois, les apprentis du Paden doivent respecter les exigences d'entrée ou avoir réussi l'examen d'admission aux métiers avant d'entreprendre la formation technique.

Période	Formation technique ¹	Prérequis pour la formation technique	Heures ²
1 ^{re}	6 semaines 180 heures	Examen d'admission et 900 heures	1800
2 ^e	6 semaines 180 heures	1 ^{re} période réussie	3600
3 ^e	6 semaines 180 heures	2 ^e période réussie	5400
4 ^e	8 semaines 240 heures	3 ^e période réussie	7200

¹ Durée de la formation en classe

² Temps minimal requis (comprend la formation technique)

Pour en savoir plus :

www.gov.nt.ca/apprentissage